



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 111234

Texte de la question

M. Axel Poniatowski attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les difficultés que rencontrent certains élèves en classe de 3e devant effectuer leur stage « Découverte en entreprise ». En effet, certains de ces élèves, très en avance dans leurs études, n'ont que douze ans lorsqu'ils doivent effectuer cette « découverte ». Or les entreprises n'acceptent que les jeunes ayant quatorze ans révolus à la date de début de stage. Il aimerait donc savoir quelle procédure peut être envisagée pour permettre à ces élèves - souvent très motivés et comptant parmi les « enfants intellectuellement précoces » - d'accéder à cette « découverte », malgré leur jeune âge.

Données clés

Auteur : [M. Axel Poniatowski](#)

Circonscription : Val-d'Oise (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111234

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12331